

Chaville Environnement

Association agréée pour l'urbanisme
Membre du Conseil d'Administration d'Environnement 92.

Créée en mai 1995, Chaville Environnement est une association chavilloise de protection de l'environnement, non politique et indépendante

Le Bulletin

Chers (Chères) adhérent(es)

Le début de l'année est traditionnellement celui des vœux et celui de notre assemblée générale qui s'est tenue le 21 janvier 2019. Nous avons eu une assistance nombreuse et une ambiance animée avec beaucoup de questions. Le rapport d'activités 2018, le rapport financier ont été votés à l'unanimité. Les projets 2019 sont nombreux. Dans ce numéro, vous constaterez que le début d'année a été riche d'évènements et que notre agenda à venir est fourni.

Le contenu de ce numéro est le suivant :

- Le plan Climat de GPSO qui est en cours de consultation (réunions publiques, ateliers, consultation internet) est analysé ici sur la base du diagnostic détaillé et analysé par comparaison avec d'autres plans climats : Métropole Grand Paris, ville de Paris, Est Ensemble (Seine saint Denis). Des questions de fond sont abordées sur l'empreinte carbone.
- Le projet de recherche de site de forage pour développer la géothermie de la ville de Vélizy, qui vient d'être l'objet d'une enquête publique. Des réserves fortes sont exprimées sur l'un des sites de forage.
- Pour la première fois, nous avons convenu avec la direction de l'école Paul Bert, d'organiser des sorties pour plusieurs classes de primaire, orientées sur la découverte des arbres de la forêt et spécifiquement sur les micro-habitats qui peuvent abriter ou nourrir les oiseaux, les insectes les petits mammifères. Un grand succès pour cette première phase !
- Le comptage des oiseaux des étangs de la forêt de Meudon fait partie des initiatives d'Ursine nature et nous y avons participé. Les résultats de janvier sont présentés.
- Notre sortie devenue traditionnelle de reconnaissance des arbres en hiver.
- Une nouvelle façon de signaler des atteintes à l'environnement ou des initiatives positives pour cette cause : les sentinelles de la nature.
- Une espèce d'oiseau belle mais invasive : la perruche à collier

Agenda

- Février/mars Comptage des crapauds
- 23 mars conférence Marc Barra sur la nature : une source de solutions pour les villes, salle Mozaik
- 24 mars : film-débat : les rivières perdues à l'Atrium
- 6 avril : sortie Fleurs du printemps en forêt de Fausse Reposes
- 13 avril : opération forêt propre Meudon
- 14 avril : Formation IBP adultes : inscriptions denardjc@gmail.com ou tel 06 95 75 90 27
- Appel à cotisations

Bonne lecture !

Le Plan Climat Air Energie de GPSO : empreinte carbone et efforts à fournir pour réduire les gaz à effet de serre

Le Plan Climat Air Energie territorial (PCAET) de GPSO est toujours dans la phase de concertation. Après les 3 réunions publiques de décembre, des ateliers (sur inscription préalable) ont été organisés les 12 et 14 février 2019, sur la vulnérabilité et adaptation au changement climatique, la consommation responsable, déchet & économie circulaire, la mobilité et la qualité de l'air, la réduction de la consommation d'énergie, rénovation énergétique, énergies renouvelables et de récupération. Les discussions lors de ces ateliers et l'analyse détaillée du diagnostic qui a été publié, nous a permis de nous pencher sur la réalité de l'empreinte carbone de notre territoire par rapport à d'autres territoires et d'analyser les pistes pour réduire nos émissions des gaz à effet de serre.

Ces plans visent à respecter les engagements de la France de baisse de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) selon trois étapes moins 20 % en 2020, moins 40 % en 2030 et moins 75 % en 2050 par rapport à 1990. Ces objectifs ambitieux vont être très contraignants si on veut les atteindre. Les PCAET ont été précédés de Plans Climat Energie Territoriaux mis en œuvre dès 2005 ayant des objectifs similaires qui n'ont pas donné de résultats tangibles puisque l'on constate des émissions de GES en 2016 semblables à celles de 2009. Pour GPSO, le bilan des émissions en 2009 est de 1,41 million de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (CO₂) et 1,477 million de tonnes en 2016, d'où une absence d'effets du plan en 7 ans.

Comment élabore-t-on un PCAET ?

Elle passe par un diagnostic des émissions secteur par secteur d'activités du territoire afin d'identifier les points sur lesquels faire porter les efforts. C'est au niveau du diagnostic qui aboutit à déterminer un bilan d'émission rapporté au territoire et ramené à l'individu ou empreinte carbone pour mieux sensibiliser les citoyens que le bât blesse. En effet, l'ADEME dans son guide recommande que les territoires regardent ce qui se fait chez les uns et les autres et qu'ils comparent afin d'harmoniser leurs stratégies. L'ADEME a décrit sa stratégie pour la France entière qui aboutit à une empreinte carbone moyenne par français de 10,8 tonnes d'équivalent CO₂ par an. Or, on constate que les diagnostics des territoires de notre pays ne portent pas sur des secteurs comparables... En effet, si l'on veut déterminer l'empreinte carbone du citoyen il est nécessaire d'évaluer toutes les implications de celui-ci tant dans ses achats, que ses voyages, son chauffage, ses transports, ses déchets etc.... Or, certains territoires n'ont pas raisonné ainsi et se sont contentés d'évaluer la production de GES à l'intérieur du territoire, oubliant les mouvements des citoyens vers les autres territoires et les importations de biens, marchandises et aliments. Cette évaluation est réduite au cadastre du territoire, dans ces conditions, ce n'est pas l'empreinte carbone des citoyens qui est évaluée mais seulement les émissions internes au territoire.

Analyse comparative de 4 PCAET : Métropole Grand Paris, La ville de Paris, GPSO et Est Ensemble

Dans le tableau ci-dessous nous avons comparé les émissions de GES de quatre territoires, **la Métropole du Grand Paris (MGP), la ville de Paris, GPSO et Est Ensemble (Seine-St Denis)**. Les secteurs où il nous semble y avoir une sous-estimation des émissions ont été surlignés en jaune. Nous sommes partis d'une idée simple découlant de l'analyse statistique et des données économiques de l'INSEE. La population de GPSO représente 4,5 % de la population de la MGP et habite un territoire richement doté en activités tertiaires donc des revenus parmi les plus élevés de notre pays ce qui implique à la fois des déplacements personnels et professionnels importants ainsi qu'une consommation de biens élevée. Ce sont ces considérations qui ont attiré notre attention sur la très faible émission de GES des habitants de GPSO.

Ainsi, le diagnostic de GPSO ne prend pas en compte les déplacements des personnes et des biens entre les territoires (importations) ce qui sous-estime ce poste. De même, il fait comme Est Ensemble l'impasse sur le transport aérien (personnes et biens) qui est un poste important pour Paris et la MGP.

De ce fait il minore la contribution de l'alimentation de la population en ne tenant pas compte des importations et oublie la consommation de biens comme Paris et Est Ensemble. Quant aux déchets, GPSO, qui abrite un gros incinérateur brûlant près de 500 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, ne prend pas en compte tous les postes d'élimination des déchets principalement ceux des commerces et des activités tertiaires. Concernant le poste chauffage résidentiel, le chiffrage paraît faible tout comme celui lié chauffage du tertiaire quand on sait via l'INSEE que GPSO se classe tout près de la Défense pour la surface de bureaux. On peut se demander alors si l'évaluation des émissions de GES en 2009 n'a pas été fortement sous-évaluée et que celle de 2016 est artificiellement bridée en ne considérant que les émissions internes au territoire. En effet, en prenant les exemples de la MGP ou de la ville de Paris, GPSO pourrait avoir quasiment doublé ses émissions de GES entre 2009 et 2016...ce qui pour un plan de réduction des émissions montrerait sa totale inefficacité.

	Métropole du Grand Paris	Paris	Grand Paris Seine Ouest	Est Ensemble
Surface	814 km ²	105,4 km ²	32,38 km ²	39,2 km ²
Nombre habitants	7 000 000	2 190 000	318 000	415 950
Emission totale d'équivalent CO ₂	85 110 000 t	25 600 000 t	1 477 169 t	2 700 000 t
Emission par habitant Empreinte carbone	12,16 t/hab	11,69 t/hab	4,64 t/hab	6,50 t/hab
Transport	2,23 t/hab	2,14 t/hab	0,86 t/hab	1,82 t/hab
Transport aérien	2,66 t/hab*	3,97 t/hab	Non évalué	Non évalué
Consommation alimentation	2,33 t/hb	2,19 t/hb	1,38 t/hb	1,57 t/hb
Consommation Biens	0,86 t/hb	Non évalué	Non évalué	Non évalué
Déchets	0,21 t/hb	0,18 t/hb	0,017 t/hb	0,15 t/hb
Chauffage Habitat Résidentiel total	2,5 t/hb	0,96 t/hb	1,44 t/hb	1,77 t/hb
Chauffage Tertiaire	1,17 t/hb	0,91 t/hb	0,57 t/hb	Non évalué
Industries	0,2 t/hb	0,045 t/hb	0,084 t/hb	0,15 t/hb
Agriculture	10 000 t		112,7 t	16
Matériaux de construction	Non évalué	0,68 t/hb	0,28 t/hb	0,80 t/hb
Amont énergie	Non évalué	0,73 t/hb	374,8 t	0,32 t/hb

*La Métropole du Grand Paris n'a pas inclus formellement le transport aérien dans son calcul du bilan de GES mais comme elle l'a évalué et donné dans son rapport nous l'avons pris en compte pour les comparaisons.

Projet de recherche de sites géothermiques à Vélizy

Un permis exclusif de recherche d'un Gite Géothermique à basse température par la société ENGIE nommé « Meudon-Vélizy » a fait l'objet d'une enquête publique à Vélizy, enquête close le 22 janvier dernier. Environ 125 remarques ont été inscrites par des citoyens et des associations.

Ce permis de recherche est demandé pour le réseau de chaleur de la ville de Vélizy, alimenté actuellement par une centrale de chauffe utilisant des énergies fossiles. Le remplacement partiel de combustible fossile par une énergie renouvelable est en accord avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui demande des centrales de chauffe utilisant plus d'énergie renouvelable. Cette motivation est tout à fait respectable pour les tenants de la transition écologique, soucieux de contribuer au développement des énergies renouvelables, qui font particulièrement défaut à la région Ile de France.



Les trois sites choisis pour un éventuel forage

La figure montre l'emplacement des trois sites proposés. Deux d'entre eux sont situés le long de la A86 ou en zone urbaine. Le troisième est en pleine forêt de Meudon à côté du cimetière de Vélizy. Il est prévu qu'une surface de 6000 m² sera déboisée pendant les travaux pour entreposer les boues. Cette surface devrait être réduite à 2000 m² pendant l'exploitation. **L'un des trois sites de forage va grignoter la forêt et ce n'est pas acceptable.**

Une grande majorité des contributions citoyennes à l'enquête publique s'est érigée contre le choix d'un forage en forêt de Meudon.

- Les forêts périurbaines franciliennes sont en permanence fragilisées par des projets et des infrastructures qui en dénaturent l'aspect et en diminuent toutes les aménités positives pour les populations de nos villes. La forêt domaniale de Meudon a fait l'objet ces dernières années de mise en place d'infrastructures à la fois routières (N118) et de transports ferrés : tramway T6 qui a marqué profondément la forêt à Vélizy et en ce moment le projet de tram T10 qui va prendre entre 1 et 2 ha de forêt domaniale de Meudon entre l'hôpital Antoine Bécère et la place du Garde à Clamart. Ceci vient s'ajouter à la déforestation de près de 4 ha de la forêt domaniale de Verrières pour un site de remisage et d'entretien alors qu'il existait des solutions sur la zone NOVEOS du Plessis-Robinson. **Les forêts périurbaines ne peuvent plus servir de variable d'ajustement pour des aménagements, même d'intérêt général** au regard des rendus qu'elles apportent aux citoyens et surtout à ce qu'elles rendront en vue du réchauffement climatique (îlots de fraîcheur, maintien d'humidité, purification de l'eau, filtrage des particules de l'air, anti-stress...réserve de biodiversité...).
- D'autres nuisances de ce site de forage proviennent de la proximité avec le cimetière, notamment pendant la durée des travaux (6 mois) : gêne pendant les cérémonies d'obsèques, limitation du stationnement, risque de vibrations nuisibles pour la stabilité des sépultures.
- Le site le long de la A86 ne pose pas de problème particulier car il est loin des zones habitées;
- Le troisième site est situé en zone urbaine (rue de Villacoublay et Grange Dame Rose) rendue constructible par le nouveau PLU de Vélizy. On peut craindre pour la quiétude des habitants et les nuisances de l'entreposage des boues non seulement pendant la période de forage mais aussi pendant l'exploitation.

Au total, Chaville Environnement est favorable à la motivation du projet, visant à rechercher par la géothermie, une alternative à l'usage des énergies fossiles pour la centrale de chauffe de Vélizy. Par contre, notre association est opposée à la recherche d'un site dans la forêt domaniale de Meudon.

Soyons vigilants pour la suite de ce projet

-:-:-:-:-

Découverte de la forêt par les enfants de l'école Paul Bert

Notre association s'est rapprochée de Madame Griveau, directrice de l'école primaire Paul Bert pour proposer d'organiser des sorties de découverte de la forêt avec les enfants. Une concertation menée par Jean-Claude Denard et Irène Nenner, avec les enseignantes a permis de cibler ces sorties sur le thème des micro-habitats dans les arbres : cavités, écorce décollée, champignons, bois mort, coulée de sève, gui, lierre, etc.....



Arbre porteur de micro-habitats

Dès le 14 janvier, 6 animateurs de notre association (Jean-Claude Denard, Aude von Treskow, Michèle Vié, Jacqueline Martin, Nicole Sanouillet et Irène Nenner) se sont relayés en plusieurs jours, dans le parc de la Martinière, sous forme de séance de 45 mn à 1 heure par classe réparties en plusieurs groupes, en présence de l'enseignant ou d'un parent.

Un vrai succès : environ 250 enfants et 50 adultes ont participé !

Quelle énergie, quel enthousiasme de voir les enfants passionnés de nature, curieux et quelquefois porteurs de savoir très pointus !

Le retour des enseignants après ces séances, nous ont fait part de messages très encourageants : *"Un grand merci pour votre accueil et votre enthousiasme. Grâce à cette sortie, les enfants vont porter un autre regard sur la forêt. Certains nous ont même déjà parlé d'y retourner avec leurs parents pour leur montrer leurs découvertes. Quant à nous, nous envisageons d'exploiter cette sortie pour approfondir des notions telles les chaînes alimentaires, durées de vie des êtres vivants"*



Animateurs



Les enfants de l'école Paul Bert ,
Parc de la Martinière - 18 janvier 2019

Une certitude : la nouvelle génération est porteuse d'espoir pour protéger notre environnement futur !

On a compté des oiseaux des étangs de la forêt de Meudon

L'association Ursine Nature, sous la houlette de Guillaïn Genest, a pris l'initiative de procéder au comptage des oiseaux des 7 étangs de la forêt de Meudon, **le 12 janvier 2019 entre 14h30 et 15h**. Ce protocole se répétera régulièrement dans le futur pour voir l'évolution des populations. Ces étangs sont les suivants : Les Ecrevisses, Ursine, Trou aux Gants, Villebon, Meudon, Trivaux, La Garenne. Quelques personnes de Chaville Environnement se sont jointes à l'opération.

293 oiseaux ont été recensés avec une population plus importante sur les grands étangs (Trou aux Gants, Meudon et Trivaux)

Les plus nombreux !



Les autres !



A l'heure où les populations d'oiseaux ont baissé de 25 % ces 15 dernières années, il est important, selon la Ligue de protection des oiseaux (LPO) de produire des informations régulières sur les statuts, les tendances ainsi que sur la taille et la répartition des populations d'oiseaux d'eau. Les objectifs sont d'identifier des enjeux de conservation pour les oiseaux d'eau et de désigner les sites à protéger en priorité.

Reconnaissance des arbres en hiver



Le 10 février 2019, Jean Claude Denard a fait découvrir les arbres en hiver à 17 courageux. Il faisait très mauvais ce jour-là avec une forte pluie mais heureusement il n'y avait pas de vent ! Reconnaître les arbres quand les feuilles sont tombées ne peut se faire qu'avec l'observation de l'écorce du tronc, le port des branches, les bourgeons. Oui ils ont appris des choses avec le sourire et un enthousiasme révélés par la photo !

Agir pour l'environnement. Devenir Sentinelles

Signaler un déboisement, un amoncellement de déchets dans un espace naturel ou une pollution d'un cours d'eau devient possible en Ile-de-France grâce à l'adhésion de France Nature Environnement Ile-de-France au dispositif **Sentinelles de la Nature** en juin 2018.



Qu'est-ce que c'est ? L'objectif : prévenir et résorber les atteintes à l'environnement, faire connaître des initiatives positives et accroître la veille environnementale.

C'est une interface cartographique numérique - accessible sur le site sentinellesdelanature.fr ou

en téléchargeant l'application du même nom (disponible sur Google Play et Apple Store) - qui permet de localiser et de signaler sur un territoire les atteintes à l'environnement (dépôt sauvage, épandage, pêche illégale, etc.) ou les initiatives qui lui sont favorables (nettoyage d'une forêt, jardins partagés, etc.). Tout internaute peut donc saisir, dans le champ « Signalement », les informations relatives à son observation (localisation, thème - Eau, Air, Vivant, Sol, éclairage - le milieu concerné, etc.), et ajouter des photos ou documents pour la détailler. Il devient alors Sentinelle. Les informations sont transmises aux référents associatifs du territoire concerné pour traitement. Le référent de Chaville Environnement est sa présidente Irène Nenner (chaville.environnement@gmail.com).

Avec **Sentinelles de la Nature**, agir pour l'environnement n'a jamais été aussi facile !

De la belle exotique à la belle invasive !

A l'origine, je vivais sur les contreforts de l'Himalaya, jusqu'à 1 500 mètres d'altitude en Inde (depuis le Pakistan jusqu'à la Birmanie) ***et dans les*** forêts tropicales d'Afrique subsaharienne (de l'ouest à l'est), mais je suis tellement belle qu'au cœur des années 1970, l'exotisme étant à la mode, on me déracine de force pour me mettre en cage. J'arrive en avion avec quelques-unes de mes congénères. Nous débarquons à Orly, nous étions une cinquantaine d'après les dires de l'époque ; après un tel voyage nous n'avions qu'une envie : voler ! Nos gardiens nous ont sous-estimés... nous arrivons à nous échapper, c'est l'Aventure. Vingt ans plus tard, une dizaine d'autres ont réussi à se défaire des barreaux de leur volière à Roissy. **Et c'est le début de la grande histoire des Perruches à collier en France.**

Aujourd'hui, on me retrouve en Ile de France mais pas seulement, en Angleterre, Espagne, Allemagne, aux Pays bas, etc...

Vous m'avez rencontrée, j'en suis sûre : vu ? Peut-être pas, mais entendue ? C'est certain.

Bref, je me présente :

Je fais partie de la grande espèce des perruches : 40 à 41 cm de longueur pour une envergure de 47 cm. Je possède un plumage à prédominance verte avec une longue queue aux tons bleu azur, mon ventre et le dessous de mes ailes sont jaunâtres. La mandibule supérieure de mon bec est rouge, alors que l'inférieure est noire. Pour les mâles, une ligne noire relie la base du bec jusqu'aux yeux (le collier) ainsi qu'une petite bande rouge à la nuque.

Les femelles et les plus jeunes ont une queue plus petite, leur couleur est moins vive, elles n'ont pas de collier et présentent plusieurs bandes claires au niveau de la nuque.



Perruche à collier femelle



Perruche à collier mâle

Notre vol est rapide et direct, associé à des cris -peu harmonieux, notamment lors des vols en groupe, car nous ne sommes pas solitaires mais grégaires, nous avons besoin de nous « parler »...A la tombée du jour, nous nous rassemblons sur un arbre dortoir pour y passer la nuit puis au petit matin nous partons nous nourrir essentiellement de fruits et de graines, de céréales, baies, bourgeons, fleurs et nectar. Quelle chance, là où on nous avons atterri, rien ne manque dans les parcs et jardins, au pire, les champs de céréales ne sont pas loin.

Mais dès la fin du mois de janvier, j'ai d'autres missions à accomplir. Les basses températures ne sont pas un problème pour moi, je suis robuste. Bien que je sois monogame et fidèle pendant mes presque 30 ans de longévité, si mon partenaire n'est pas au rendez-vous, je me hâte de faire un nouveau choix.

Ensuite je quitte ma colonie et mon dortoir pour trouver le meilleur endroit pour nicher : une cavité (un trou ou une anfractuosit , si vous pr f rez, car je suis cavernicole), l'id al ? Une cavit  d'arbre situ  entre 3 et 10 m tres de hauteur pour m'installer. Je suis la premi re des habitants de la for t   me pr occuper de ma descendance aussi t t dans l'ann e, ainsi je n'ai que l'embarras du choix. Les nids de pics abandonn s ou pas encore occup s me conviennent parfaitement, j'ai juste   les agrandir si de



plus petits que moi les ont utilis s l'an dernier. Opportuniste, je ne creuse pas mon propre nid, quoi de mieux qu'un habitat tout pr t ? Malheureusement les cachettes que j'ai agrandies deviendront inhospitali res pour la majorit  des volatiles locaux qui ne seront plus   l'abri des pr dateurs.

En f vrier/ mars, je ponde mes 3 ou 4  ufs que je couve pendant 21   24 jours, assist e partiellement par mon mari. Par contre apr s l' closion des  ufs, j'assure quasiment seule le nourrissage et l' levage de mes jeunes pendant 40   50 jours. Ils sont magnifiques mes petits, d'un beau vert tendre, leur plumage adulte n'appara tra qu'  18 mois et ne sera complet qu'  38 mois.

Seulement voil , quand, en mars ou avril tous les autres cavernicoles se d cident   nicher (pics, s telles torchepots, m sanges,  tourneaux sansonnets, pigeons colompins, y compris  cureuils, chauve-souris...), la majorit  d'entre nous a d j   lu domicile et la concurrence est rude pour les autres cavernicoles.

Pour l'instant, je r ussis souvent   m'adapter en utilisant d'autres types de cavit s disponibles et situ es en hauteur, comme des anfractuosit s de rocher, crevasses dans un mur, espaces sous un toit, etc... mais il y a peu de grands rochers dans nos for ts et peu de crevasses dans nos maisons de ville... C'est pourquoi 3 scientifiques (A.Berthier, Ph.Clergeau et R.Raymond) ont intitul  leur article sur la perruche   collier en 2017 « De la belle exotique   la belle invasive »...

Recherch es par les animaleries, elles sont tr s appr ci es des  leveurs d'oiseaux en cage. Elles sont tr s belles passant du bleu azur   toutes les nuances de vert ou de jaune voire m me de violet en fonction des mutations. C'est un oiseau qui peut  tre facilement domestiqu , et m me, para t-il, capable de prononcer quelques mots comme les perroquets.

Seulement compte tenu de leur long vit , certains propri taires se sont lass s de s'occuper de leurs pensionnaires et les ont laiss es s'envoler...De plus, celles qui ont r ussi naturellement   s' chapper ont tr s facilement colonis  leurs nouveaux territoires. Ce sont des oiseaux tr s intelligents qui s'adaptent tr s bien sans besoin de migrer. Nous les retrouvons souvent dans les mangeoires pour petits oiseaux qu'elles chassent sans scrupules.

Il semble que toutes nos perruches arriv es en Europe sont originaires d'Inde o  elles sont un fl au pour l'agriculture. Elles se nourrissent en grand nombre dans les champs et sur les arbres fruitiers.

En France, **elles seraient entre 8 000 à 10 000**. Plus de la moitié est aujourd'hui installée en Ile-de-France. D'une cinquantaine de volatiles dans les années 1970, **leur nombre a été multiplié par 100 en 30 ans. Le parc de Sceaux abrite à lui seul plus de 90 nids.**

En France, les perruches préfèrent pour le moment ne s'attaquer qu'aux fruitiers des jardins privés (cerisiers, pruniers, pommiers). L'impact le plus visible de leur présence reste **l'ébourgeonnage des arbres**. Ils s'en retrouvent souvent étêtés.

L'ornithologue Philippe Clergeau, s'inquiète : « A Londres, on les a beaucoup nourries. Aujourd'hui il y en



a 30 000. C'est gigantesque : on ne peut pratiquement plus intervenir sur l'espèce. Elles se sont reportées vers d'autres productions qui sont en dehors de la ville et les premiers dégâts ont été constatés sur des vignobles, et sur certains champs de céréales ».

Aux Seychelles, dans l'océan Indien, la réponse au problème des perruches à collier a été radicale. Des opérations d'éradication ont été lancées dès 2013 et

le dernier spécimen de perruche à collier aurait été tué début septembre, rapporte [Seychelles News Agency](#). Mais pour Jean-Philippe Siblet, du Muséum d'histoire naturelle, il est déjà trop tard en Europe. « **Sur une île, une espèce invasive peut être éradiquée, mais à l'échelle d'un continent comme l'Europe, c'est totalement impossible.** » En cage comme en liberté, les perruches à collier n'ont donc pas fini d'échapper au contrôle de l'homme.

Que penser des perruches dans nos forêts chavilloises ? Elles sont arrivées en premier dans la forêt de Meudon (entre 2011/2013) et depuis environ 4 ans dans celle de Fausses-Reposes. Elles sont souvent très populaires pour les riverains malgré leurs cris discordants. C'est vrai qu'elles sont belles, on peut facilement les admirer car beaucoup moins discrètes que nos pics, geais et autres. Pour l'instant elles ne semblent pas poser un réel problème mais elles se reproduisent très vite sans véritables prédateurs capables de les réguler. Seuls, la chouette hulotte et [le faucon pèlerin](#) peuvent les troubler un peu et occasionnellement le rat qui peut se délecter de leurs œufs mais les perruches savent se défendre d'un coup de bec. **La perruche n'a pas de prédateur en Europe, contrairement à l'Asie où elle peut être attaquée par d'autres oiseaux.**

Leur présence pourrait bien avoir des conséquences insoupçonnées sur la biodiversité francilienne : menacer d'extinction les espèces locales, endommager les cultures agricoles, et autres nuisances... Les conséquences pourraient être nombreuses. Faut-il les laisser croître au risque de ne plus pouvoir les maîtriser ou réagir rapidement et limiter leur nombre croissant ? Aujourd'hui elles sont classées dans la **catégorie des espèces invasives**. Pour les spécialistes de la biodiversité, **il faut agir avant qu'elles ne soient trop nombreuses.**

Pour l'instant aucune action concrète n'est menée par les autorités publiques françaises. Une **solution radicale est écartée pour le moment en France**. La loi reste encore floue.

D'autant que les perruches disposent d'un **capital sympathie très fort auprès du public** : « La majorité des gens interrogés trouvent cet oiseau « beau » et ne comprendraient pas qu'il y ait une intervention. Ils nous disent : « **on aime autant ça que les pigeons !** », explique Philippe Clergeau, ce sont les atouts charme de la *Psittacula krameri* (perruche à collier).



La migration des amphibiens à l'étang d'Ursine va commencer

Appel à candidature

Comme chaque année depuis bientôt vingt ans, URSINE NATURE va procéder au suivi de la migration des amphibiens (crapauds et grenouilles) vers l'étang d'Ursine en effectuant chaque soir un comptage empirique. L'association Ursine Nature lance l'appel à candidature pour la campagne 2019 de comptage des crapauds. Chaville Environnement s'y associe comme les années précédentes.

Ce comptage se fait par équipe de 2 personnes chaque soir à partir de 21 heures, sa durée étant fonction de l'activité constatée (1/2 heure à 1 heure, parfois plus en cas de sortie massive).

L'ONF autorise la fermeture des barrières à compter du lundi 18 février au soir, mais la fermeture ne sera effective que quand nous aurons constaté les premiers signes d'activité réelle liés aux conditions climatiques. La migration dure normalement 2 à 3 semaines, parfois moins.

Dans un 1^{er} temps, nous demandons à toutes les personnes intéressées, qu'elles aient participé ou non à l'opération les années précédentes, de **nous faire connaître leurs noms, leurs coordonnées (mail et téléphone) et leurs disponibilités.**

Pour faciliter l'organisation, il serait souhaitable que chacun(e) **s'engage pour un jour de la semaine, sachant qu'il faut prévoir d'être mobilisé 2 ou 3 fois au maximum et qu'il est rare que la migration débute avant le début mars.**

Si vous avez déjà fait équipe avec une autre personne les années précédentes et souhaitez poursuivre cette collaboration, inscrivez-vous en même temps ou faites-nous connaître vos préférences.

Serge Mouraret, qui a été pendant très longtemps la cheville ouvrière de cette opération, ne souhaitant pas continuer à le faire, c'est Laihla TAGHLEB, qui fait partie du conseil d'administration de l'association, qui a accepté de prendre sa suite.

Envoyez donc vos réponses le plus vite possible à son adresse mail : laihlat@laposte.net ou par téléphone au 07 82 61 16 93.



L'ASSOCIATION CHAVILLE ENVIRONNEMENT
ORGANISE UNE

CONFÉRENCE LA NATURE : UNE SOURCE DE SOLUTIONS POUR LES VILLES

Animé par Marc BARRA

Ecologue à l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France

Salle MOZAIK
3, parvis des écoles
(derrière Monoprix)
92370 CHAVILLE

Le **23**
mars
à
18h

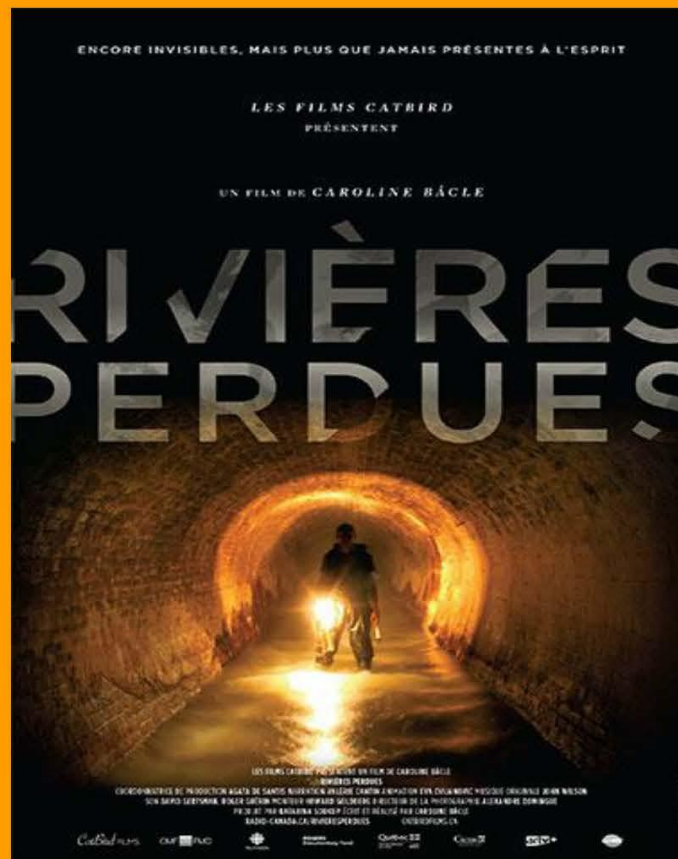


Atrium de Chaville

3, parvis Robert Schuman – 92370 Chaville

PROJECTION-DÉBAT

RIVIÈRES PERDUES



Documentaire de Caroline Bâcle sur les cours d'eau enfouis dans le monde entier et les solutions pour les faire revivre.

Dimanche 24 mars 2019

17h : Stands d'information & goûter offert

Film à 18h - Tarif unique : 5 €

organisée par les Acteurs Locaux de la Transition – ALTESS



Environnement Fausses Reposes
et Chaville Environnement
organisent une sortie nature
Samedi 6 avril 2019 de 14h30 à 16h30



**« Premières fleurs de printemps en
forêt de Fausses-Reposes. »**

avec Claire Silvain et Roseline Paugois

Rendez vous entrée du parc de la Martinière
(haut de la rue Carnot)

Renseignements : EFR 06 11 59 11 16
associationefr@gmail.com

FORÊT DOMANIALE DE MEUDON

Opération forêt propre

pour une forêt sans déchets !

samedi
13
avril
2019

Rendez-vous à partir de 14 h

CHAVILLE

- Entrée du parc forestier de la Mare Adam (cimetière)

CLAMART

- Parking ONF, place du Garde
- Terrain de pétanque (Route de la Porte de Châtillon)

MEUDON

- Maison forestière du Bel-Air
- Parking de l'étang de Meudon
- Parking de l'étang de Trivaux
- Parc du Tronchet (Avenue Ledere)

SÈVRES

- Cimetière des Bruyères

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

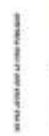
- Carrefour du Babillard
- Parking de l'étang des Ecrevisses

VIROFLAY

- Face au chêne de la Vierge

*Gants et sacs poubelles fournis
Goûter en fin de ramassage*


















Appel à cotisation 2019

Le temps est venu de vous réclamer votre cotisation 2019. Votre participation est indispensable à notre association puisque nous ne demandons aucune subvention à la municipalité. Merci !

(Les reçus fiscaux 2018 vous seront envoyés en temps voulu avant les déclarations d'impôts).

NOM : _____ Prénom : _____ Tel : _____
 Adresse : _____ @mail : _____
 (cotisation : 18 € ou 25 € pour un couple, 5€ pour les moins de 25 ans)
 Signature : _____
 (Déductible à 66% de vos impôts)